

Article 12

Déclaration universelle des droits de l'homme : Article 12.

Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

L'Article 12 fonctionne comme charnière entre les premiers articles de la Déclaration portant sur les procédures judiciaires et la protection et les articles subséquents portant sur les droits économiques, sociaux et culturels. Il s'agit d'un article complexe, se référant aux droits allant de l'immixtion dans la correspondance privée à des atteintes à l'honneur. La nature "fourre-tout" de cet article est le fruit de nombreux compromis lors de sa rédaction, ou comme Johannes Morsink l'écrit «une des difficultés de l'Article 12 était le caractère disparate des droits en question et comment faire pour saisir ce fait en une seule phrase "(Johannes Morsink, , *The Universal Declaration of Human Rights: Origins, Drafting and Intent*, pp. 135). En outre, l'Article 12 est formulé négativement (en d'autres termes, il ne dit pas que les personnes ont un droit à l'inviolabilité de leur maison et de leur vie privée, mais plutôt qu'il ne devrait pas y avoir d'atteinte à ce droit), ce qui peut avoir conduit les délégués à adopter la deuxième phrase, proposée par l'URSS, afin de clarifier qui est responsable de la lutte contre de telles atteintes.

Parce que cet article couvre spécifiquement la correspondance, il est d'un intérêt particulier pour les archivistes. Morsink signale que bon nombre de constitutions du monde en 1947 comportent des déclarations sur l'inviolabilité des droits à la vie privée, y compris l'inviolabilité des documents personnels. Il cite les pays d'Egypte, Irak, Liban, Belgique, Danemark, et Luxembourg, et cite l'Argentine ("le domicile est inviolable, ainsi que la correspondance épistolaire et les documents privés"), la Bolivie («la correspondance épistolaire et les papiers privés sont inviolables»); l'ex Yougoslavie ("l'intimité des lettres et d'autres moyens de communication est inviolable"), et les États-Unis ("le droit des citoyens d'être en sécurité concernant leur personne, domicile, papiers et effets»). Notez que ces constitutions mentionnent la protection des documents personnels en général, mais l'Article 12 ne protège que la correspondance (qui est, telle que définie par le Conseil international des archives, dans son Dictionnaire de terminologie archivistique, 2e édition, toute forme de communication adressée par écrit et envoyée ou reçue y compris les lettres, cartes postales, protocoles, notes, télégrammes ou télécopies"), apparemment en omettant des éléments tels que les journaux intimes et les documents écrits mais non divulgués.

Actuellement l'élément de confidentialité de l'Article 12 est cité dans une grande variété de cas. Le Fonds des Nations Unies pour la population utilise l'Article 12 à l'appui du droit à décider du nombre d'enfants, de l'espacement des naissances et pour avoir accès à des

méthodes de contraception. La Commission internationale des droits des personnes pour les homosexuels et les lesbiennes (IGLHRC) cite l'Article 12 lorsqu'elle plaide pour le droit à la vie privée des hommes et des femmes homosexuelles. Un résumé sur les droits de l'homme élaboré par le Centre pour les droits de l'homme et le droit humanitaire au Washington College of Law sur les tests de virginité en Turquie cite que, "le test de virginité est une intrusion importante dans la vie privée des femmes ; il est réalisée dans le contexte d'atteinte à l'honneur et à la réputation des femmes, en violation flagrante de l'Article 12. " (Chanté Lasco, "Virginity Testing in Turkey: A Violation of Women's Human Rights," <http://www.wcl.american.edu/hrbrief/09/3turkey.cfm>). Si Wikileaks publie de la correspondance privée, que ce soit sous forme de courriel ou autre, l'Article 12 pourrait être sûrement cité en signe de protestation.

Étant donné l'ampleur des enjeux liés à l'Article 12, les documents s'y rapportant sont vastes. Les archives de la police, des tribunaux et des entités militaires sont, bien sûr, centrales, mais les documents des médias qui montrent que quelqu'un a été diffamé ou calomnié lors "d'atteintes à son honneur et à sa réputation" le sont également. Les messages sur Facebook et autres médias sociaux, les textes des blogues, des programmes de radio qui enregistrent les appels des auditeurs : ce sont quelques-uns des nombreux documents qui pourraient être impliqués dans des cas sur "l'honneur et la réputation", basés sur l'Article 12.

Publications.

Le *Centre for Information Policy Leadership* a publié un document «Loi sur la protection des données et l'utilisation éthique des analyses», rédigé par Paul Schwartz, professeur à l'Université de Californie, Berkeley, en faculté de droit. Selon Schwartz, l'analyse (l'utilisation de la technologie informatique pour extraire des informations pertinentes à partir de grandes quantités de données) devrait tenir compte des risques d'atteinte à la vie privée. Il plaide pour un traitement responsable des données lors de la collecte, l'intégration et l'analyse, la prise de décision, le contrôle et la révision des données. Le document examine aussi les questions que soulève l'analyse lors de l'application des lois sur la protection des données. L'étude a été commanditée par un certain nombre de grandes sociétés.

http://www.huntonfiles.com/files/webupload/CIPL_Ethical_Underpinnings_of_Analytics_Paper.pdf

PCMag.com rapporte une enquête menée par *LG Electronics* sur le stress causé par la perte des données sur un ordinateur portable ou sur un téléphone personnel. Les 2000 hommes et femmes interrogés au Royaume-Uni ont répondu que les réactions suite aux pertes de données pouvaient aller de l'annonce de la maladie d'un être cher au stress de «ne pas entrer dans ses jeans préférés." Si c'est la façon dont les répondants se sentent au sujet de la perte de fichiers et de messages qu'ils possèdent personnellement, imaginez combien il est stressant pour une société dans son ensemble de perdre des informations sur la santé, les registres de propriété, et les autres données qui sont importantes pour les droits des personnes...

<http://www.pcmag.com/article2/0,2817,2374669,00.asp>

Conférences passées.

South African History Online, History Workshop (Université de Witwatersrand, JHB), et le *Department of Historical Studies* (Université de Johannesburg) ont organisé une grande conférence autour du 100e anniversaire de l'African National Congress (ANC). La conférence s'est tenue à Johannesburg, du 20-24 septembre 2011.

<http://www.h-net.org/announce/show.cgi?ID=181044>

Le *Centre for the History of Sciences and Humanities* de l'Institute for Contemporary History of the Academy of Sciences de la République Tchèque a été l'hôte d'une conférence internationale à Prague, du 24-26 mai 2011, sur "Les savants en exil et les dictatures du 20ème siècle". <http://www.h-net.org/announce/show.cgi?ID=181452>

Nouvelles internationales.

Pologne/Russie. La Russie a livré quelque 50 volumes de documents concernant l'enquête sur le massacre de 1940 à Katyn, y compris les listes de Polonais arrêtés par le NKVD, la police secrète de Staline. C'est la troisième livraison, à la suite des 67 volumes donnés en mai 2010 et 20 autres volumes en septembre 2010. <http://www.thenews.pl/international/print.aspx?id=144766> et http://english.ruvr.ru/_print/36206521.html

US/Monde. Les Archives nationales des Etats-Unis ont publié un rapport demandé par le Congrès sur les « Crimes de guerre nazis: l'ombre de Hitler: les criminels de guerre nazis, les renseignements américains et la guerre froide ». Le rapport établi par deux historiens se fonde sur les conclusions tirées de nouveaux documents déclassifiés de l'Armée et de la CIA, publiés grâce au [Nazi War Crimes Disclosure Act of 1998](#). Il comporte des chapitres sur les principales personnalités nazies et anciens officiers de la Gestapo, les nazis et le Moyen-Orient, le contre-espionnage de l'armée américaine, la politique de l'ombre des partis de droite, et l'Organisation des nationalistes ukrainiens.

<http://www.archives.gov/iwg/reports/hitlers-shadow.pdf>

Nouvelles nationales.

Bangladesh. Lors d'un séminaire sur les «Archives du Bangladesh, la gestion des documents et les plans d'avenir », le ministre du droit, Shafique Ahmed, a déclaré que "le gouvernement qui a repris le pouvoir étatique de manière non démocratique a détruit d'énormes quantités d'informations importantes dans leur propre intérêt". Le rapport de *bdnews24.com* ne précise pas quelles informations ont été détruites.

<http://www.bdnews24.com/details.php?id=181019&cid=3>

Brésil. La Cour interaméricaine des droits de l'homme a annoncé, le 14 décembre 2010, que la loi d'amnistie brésilienne de 1979 couvrant les crimes durant la dictature du Brésil de 1964 à 1985 n'était pas valide. Le juge a également statué que le Brésil était responsable de la disparition forcée d'au moins 61 personnes qui faisaient partie d'un mouvement de résistance. La Cour a ordonné au Brésil de mener une enquête criminelle sur les disparitions, de poursuivre les coupables et de rechercher les personnes disparues. Ces activités mandatées impliqueront d'importantes recherches dans les archives de la dictature brésilienne.

http://www.corteidh.or.cr/docs/comunicados/cp_19_10_esp.pdf

Inde. Selon un article publié dans le *Sangai Express*, l'ordonnance rendue par le Président de l'Inde octroyant l'indépendance de Manipur en 1972 a disparu. Le document est nécessaire pour aider à résoudre les litiges fonciers et de limite de territoire impliquant 107 villages.

<http://e-pao.net/GP.asp?src=5..081210.dec10>

Nouvelle Zélande. Le propriétaire d'un magasin de poissons a été condamné à une amende de 4000 \$ et a été menacé de peines encore plus sévères s'il omet encore de tenir des registres précis des poissons qu'il vend à d'autres magasins. Le *Christchurch Court News* a cité le

procureur responsable du ministère de la pêche disant que les documents étaient "essentiels pour la gestion globale du Système de gestion des quotas de pêche. La tenue des registres est acceptée comme seconde nature chez les marchands de poisson. Il était le principal outil pour détecter le marché noir du poisson". Bien que la question juridique semble être liée à la gestion des stocks de poissons, les documents doivent également aider à documenter la sécurité de l'approvisionnement alimentaire. <http://courtnews.co.nz/story.php?id=3251>

Rwanda. Les Archives du génocide au Rwanda ont été officiellement lancées le 10 décembre 2010 au Centre commémoratif de Kigali à Gisozi. Elles servent de «dépôt unifié» pour toutes les informations relatives aux massacres de 1994. Le fonds d'archives initial comprend 1'500 enregistrements audiovisuels et plus de 20'000 documents et photographies.

<http://www.guardian.co.uk/world/2010/dec/10/rwanda-unveil-genocide-archive>
<http://allafrica.com/stories/201012131304.html>

Ecosse. Le *Historic Hospital Admission Records Project* (HHARP), effort conjoint des centres d'archives et des hôpitaux en Angleterre et en Ecosse, a récemment ajouté les dossiers de l'hôpital de Glasgow pour les enfants malades. Les documents relatent le traitement des enfants à l'hôpital de 1883 à 1903. Le site se trouve à <http://hharp.org/>

Afrique du Sud. Les Archives historiques de l'Afrique du Sud (SAHA) ont lancé le produit multimédia *Truth Commission Special Report* (rapport spécial de la Commission de vérité), qui documente les témoignages donnés lors des audiences de la CVR à travers l'Afrique du Sud. Le produit est destiné à soutenir l'histoire, le patrimoine et l'éducation à la réconciliation, les initiatives de sensibilisation, ainsi que le domaine émergent de la justice transitionnelle, dans le sillage de la Commission de Vérité et de Réconciliation (TRC), selon SAHA. Le produit a été présenté lors de «La lutte contre l'oubli: Droits de l'homme et le travail inachevé de la CVR », exposition qui a eu lieu à Constitution Hill, de décembre 2010 à mars 2011.

Tanzanie. Le gouvernement de Tanzanie a lancé le programme de National Data Archive (NADA) comprenant l'Information statistique et politique d'information d'accès aux données, ce qui permettra au grand public et aux autres parties prenantes d'accéder aux données statistiques en ligne. La NADA fait partie de l'Office national de la statistique <http://allafrica.com/stories/201012010732.html>

Ukraine. Les archives du Service de sécurité de l'Ukraine couvrant la grande famine 1932-1933 ont été déclassifiées. En novembre 2010 un inventaire été publié par le Centre d'études du Mouvement de libération en coopération avec les Archives étatiques du Service de sécurité ukrainien. Un article de Volodymyr Vistrovych discutant de la destruction et du contrôle des documents au sujet de la famine a été publié sur le site du *Day*. <http://www.day.kiev.ua/318945>

United States. Une nouvelle loi, la loi sur la Protection du numéro de sécurité sociale, vise à réduire le vol d'identité en limitant l'accès aux numéros américains de sécurité sociale (SSN). La loi interdit l'impression des SSN ou tout dérivé d'un SSN sur les chèques émis par le gouvernement et interdit aux gouvernements d'embaucher des prisonniers dans des emplois qui leur permettraient d'accéder à des numéros de sécurité sociale. Le texte de la loi peut être trouvé sur <http://www.govtrack.us/congress/bill.xpd?bill=s111-3789>

Dans un jugement sur la confidentialité du courriel, la *Sixth Circuit Court of Appeals* a statué que le gouvernement doit avoir un mandat de perquisition avant de pouvoir secrètement saisir

et chercher des emails stockés par les fournisseurs de services de messagerie. Le tribunal a conclu que les utilisateurs de messagerie ont la même espérance raisonnable de vie privée pour leur courrier électronique stocké que celle pour leurs appels téléphoniques et leur courrier postal. <http://www.eff.org/deeplinks/2010/12/breaking-news-eff-victory-appeals-court-holds>

Un certain nombre de poursuites judiciaires au nom des enfants qui ont subi un préjudice du fait de soins médicaux impropres à la naissance ont utilisé des comme éléments de preuve importants. (Les tracés de monitoring foetal sont essentiellement des enregistrements continus des contractions maternelles et du rythme cardiaque foetal.) Les tracés font partie du dossier médical de la procédure d'obstétrique. Le *Law Technology News* a publié de bons résumés des différents cas.

<http://www.law.com/jsp/lawtechnologynews/PubArticleLTN.jsp?id=1202475909219&rss=ltl>

La publication par Wikileaks de documents gouvernementaux non-publics a renouvelé la question de l'accès aux dossiers médicaux électroniques. Un exemple du débat se trouve sur <http://www.foxnews.com/politics/2010/12/07/wikileaks-breach-raises-concern-privacy-electronic-medical-records/>

Arizona. En 2004, un chercheur a découvert des archives dans un entrepôt éthiopien d'un camp de réfugiés de *Save the Children* (Suède); les documents incluaient de la documentation sur les entretiens que les représentants sur place avaient eu avec les enfants réfugiés soudanais. Avec l'accord de *Save the Children* et grâce aux subventions de la Fondation Mellon, les documents ont été numérisés et des images numériques sont maintenant disponibles en ligne via le Centre de l'*Arizona Lost Boys* (AZLBC), une organisation à but non lucratif dédiée aux enfants réfugiés en provenance du Soudan. Ces archives des réfugiés sont presque la seule documentation qui existe sur le passé de ces enfants, maintenant adultes et dispersés dans les pays du monde entier. <http://www.lostboysreunited.org/>
<http://blackchristiannews.com/news/2010/11/sudans-lost-boys-take-a-look-back-at-records-of-childhood.html>

Californie. Un pipeline a explosé à San Bruno, une ville au sud de San Francisco, en septembre 2010, tuant huit personnes, brûlant plus de 50 maisons, et causant d'autres dommages corporels et matériels. Actuellement, le *US National Transportation Safety Board* annonce qu'il y a des divergences dans les dossiers du pipeline, car ils contiennent des documents de l'entreprise électrique disant que le tuyau avait été construit en acier sans soudure, alors que les enquêteurs ont trouvés qu'il incluait effectivement des coutures soudées. La précision de ces archives d'entreprise est essentielle pour protéger la vie et les biens des personnes.

<http://www.latimes.com/news/local/la-me-san-bruno-pipeline-20101215,0,7299885.story>

Connecticut. Les défenseurs des *Gay & Lesbian Advocates* (GLAD) ont fait don de plusieurs de leurs documents juridiques au Département des manuscrits et des archives de l'Université de Yale. La plupart des ressources, qui vont des photographies aux éléments financiers, ont vraisemblablement été ouvertes aux chercheurs début 2011.

<http://www.yaledailynews.com/news/2010/nov/30/library-acquires-lgbt-records/>

Floride. Plus d'une douzaine de défenseurs civils des "*Freedom Fighters*" de St. Augustine, Floride, avaient été arrêtés et condamnés à une amende au cours des années raciales turbulentes de 1960. Le gouvernement de l'État a maintenant annulé leur condamnation, et les

documents de leur arrestation et de leur poursuite judiciaire seront envoyés aux Archives d'Etat. Le gouverneur de l'État, Charlie Crist, a déclaré: "Ces documents serviront en définitive de testament de vie de qualité sur le courage des manifestants et la bravoure en 1963 et 1964." <http://staugustine.com/news/local-news/2010-12-09/freedom-fighters-win>
<http://staugustine.com/news/local-news/2010-12-06/freedom-fighters-records-be-erased>

Texas. La Cour suprême de l'Etat a statué que les dates de naissance des employés de l'Etat sont confidentielles et que le public ne peut y avoir accès, suite à la loi sur l'information publique de l'État, dans le but de garantir leur anonymat.

http://www.dallasnews.com/sharedcontent/dws/news/texasouthwest/stories/DN-dob_04pro.ART.State.Edition1.4c295d2.html

http://www.dallasnews.com/sharedcontent/dws/dn/opinion/editorials/stories/DN-records_07edi.State.Edition1.2421160.html

Rappel. Les Nouvelles no 10 mentionnaient la menace d'un juge du Maryland d'envoyer un accusé en prison pour avoir intentionnellement détruit des informations électroniques pertinentes pour une action en justice. En appel, le juge de district a refusé d'ordonner l'emprisonnement, mais a confirmé une amende de plus de US\$ 337'000.

<http://www.ediscoverylaw.com/2010/11/articles/case-summaries/district-court-declines-to-order-incarceration-for-defendants-bad-faith-spoliation-but-orders-monetary-sanction-of-33779637>

Zimbabwe. Selon des nouvelles de *SW Radio Africa* et le journal *The Independent* du 3 décembre 2010, le coordinateur du Comité de Sélection de la Constitution, Peter Kunjeku, s'est plaint que « toutes les informations importantes qui ont été recueillies au cours des réunions de sensibilisation constitutionnelles sont conservées dans les bureaux Copac à Harare, mais ne sont pas sécurisées et peuvent être facilement accessibles et manipulables ». Les dossiers, a-t-il dit, comportent des documents papier signés de réunions d'information, des documents audiovisuels, des appareils photo numériques, caméscopes et ordinateurs portables qui ont été utilisés par les fonctionnaires Copac dans tout le pays. Kunjeku a suggéré dans une note du 20 octobre que les dossiers soient "temporairement stockées" aux Archives nationales du Zimbabwe ; certains ont été brièvement livrés mais la proposition "a été refusée" et les documents retirés des Archives. Le 17 décembre la *Financial Gazette* a rapporté que le contrat de Kunjeku avec le Comité n'avait pas été renouvelé.

<http://www.swradioafrica.com/news031210/consupdate031210.htm>

<http://www.financialgazette.co.zw/top-stories/6689-copac-boss-fired.html>

Le centre de production central des cartes d'identité et passeports du Zimbabwe a été ravagé par un incendie le 31 décembre 2010. Selon *The Zimbabwe Mail*, le gouvernement du Zimbabwe "a dû faire face à l'enregistrement de millions de Zimbabweens" en Afrique du Sud, l'Afrique du Sud exigeant que les Zimbabweens obtiennent leur passeport afin de «régulariser» leur résidence dans le pays.

<http://www.thezimbabwemail.com/zimbabwe/7000.html>

Nouvelles du Groupe de travail des droits humains de l'ICA.

Le Groupe de travail s'est retrouvé à la réunion annuelle du Conseil International des Archives (ICA) en août 2012 et a discuté des questions suivantes:

- 1) Écoulé le rapport de Aileen Cornelio et Tessa Fallon sur le projet d'annuaire des archives des droits des personnes. Il est en ligne à <http://www.hrarchives.org/icaatom->

1.1. Pour obtenir un exemplaire du rapport complet, veuillez écrire à Trudy@trudypeterson.com.

- 2) David Sutton, le président de la section sur les archives littéraires de l'ICA, a indiqué que la section étudie la possibilité d'élaborer un répertoire des archives qui contiennent les œuvres d'auteurs dissidents et pourrait souhaiter collaborer avec le HRWG à ce propos.
- 3) Remercié Tessa Fallon de s'être portée volontaire pour être le webmaster de la section HRWG sur le site de l'ICA.
- 4) Écouté le rapport de Sigrid McCausland sur le travail du groupe concernant l'élaboration d'un énoncé des responsabilités pour intégrer les préoccupations relatives aux droits de l'homme dans le travail des archives.
- 5) A noté que le HRWG est toujours en quête d'une personne volontaire pour traduire les nouvelles du HRWG en espagnol et a remercié Cristina Bianchi pour son travail régulier de traduction en français.
- 6) Décidé d'essayer de mettre au point un accord type pour la copie d'archives à des fins d'exportation et d'utilisation dans un autre pays; Michael Hoyle a accepté d'entreprendre le projet.
- 7) Noté que le HRWG espère mettre au point une bibliographie de base des écrits sur les archives et les droits de l'homme ; Sigrid McCausland s'est portée volontaire pour explorer cela avec la Section des enseignants d'archivistique. Elle a également déclaré qu'elle étudierait avec la Section quels sujets des droits des personnes sont déjà intégrés dans les programmes d'enseignement en archivistique.
- 8) Examiné un projet possible avec la Section des Archives d'entreprise et la Section des Associations professionnelles, sur les archives d'entreprise, les droits de l'homme et les pratiques archivistiques.
- 9) Accepté un ensemble d'objectifs pour la période 2012-2016.

La conférence plénière du Congrès de l'ICA a été présentée par le juge espagnol Garzon Balthasar, célèbre pour avoir inculpé Augusto Pinochet. Le juge Garzon, dans un discours intitulé "Vérité, justice et réparation", a déclaré que "maintenir les archives ne peut pas être considéré comme une responsabilité secondaire." Il a fait valoir que la vérité juridique et la vérité historique sont complémentaires, et il a souligné l'importance de la préservation formelle des archives pour servir de base aux preuves judiciaires. Il a également déclaré que les dossiers de procédures judiciaires peuvent être appelés "patrimoine de l'humanité."

Globoethics.net, une organisation à but non lucratif qui dispose d'une bibliothèque numérique sur les thèmes de l'éthique, des théologies et du mouvement œcuménique, propose désormais un lien vers les Nouvelles de HRWG, sur son site Internet: www.globethics.net.

* * * * *

Vous trouverez la version anglaise originale sous :

<http://new.ica.org/4535/ressources/ressources-relatives-aux-archives-et-droits-de-lhomme.html> ainsi que sur le site de l'UNESCO.

Si vous avez des nouvelles à partager, envoyez-les à : trudy@trudypeterson.com ou j.boel@UNESCO.org

(Article basé sur les nouvelles du Groupe de travail des Droits Humains du Conseil International des Archives rédigées par la présidente Trudy Huskamp Peterson, résumées et traduites de l'anglais par Cristina Bianchi.)